

Etoiles filantes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 46

PDF erstellt am: **20.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Magasins de nouveautés.

On sait que dans les quatre ou cinq grands magasins de Paris, il se fait de véritables expositions de saison qui font courir tout le monde et mettent les cervelles féminines à l'envers.

Il est deux heures de l'après-midi. Le temps est gris, il fait froid. Pourtant, l'immense bâtiment est comme assiégé par un nombre incalculable de voitures : landaus armoriés, coupés discrets, fiacres de toutes formes, de toutes dimensions, formant un rempart autour des magasins.

Et quel flot de monde ! Il fait froid, avons-nous dit, mais qu'importe ? Que ne ferait une Parisienne pour admirer de nouveaux satins à la Reine ?

Ce qui se passe à l'intérieur de ces grands magasins, impossible de se le figurer si on ne l'a jamais vu ! Voici la description que nous en fait un spirituel chroniqueur, Théodore Massiac :

« Dans cet espace immense, l'œil a peine à distinguer les mille objets étalés sur les comptoirs, suspendus aux portants, empilés dans les rayons.

A la porte, un monsieur, en habit, cravaté de blanc, avec le ruban rouge à la boutonnière, demande à chaque arrivant ce qu'il désire, et selon la réponse, indique de quel côté l'on doit se diriger.

— Le comptoir des cravates ? lui demande un monsieur au visage imposant.

— Traversez toute la galerie, tournez à droite, et allez jusqu'au fond.

— Oh ! je n'ai besoin que d'une cravate à quatre-vingts centimes ; ne pourriez-vous me la vendre ici ?

— Parlez au gérant, riposte l'indicateur, d'un air ennuyé.

Le monsieur à la cravate est ahuri. Il tourne de tous côtés, sans savoir à qui s'adresser. On le cogne, on le bouscule.

— Je n'en veux qu'une à quatre-vingts centimes ! murmure-t-il encore au moment où je le perds de vue.

Du reste, il m'est impossible d'expliquer comment on peut marcher, circuler, s'arrêter, acheter, payer, s'en aller !

Il est trois heures, la foule est immense ! Mille visages se tassent sous mes yeux : charmants, jeunes, souriants,

ridés, jaunes, pâles, roses et mignons ! Et, là-dessus, la collection de chapeaux la plus extraordinaire, la plus variée, la plus jolie, la plus excentrique, la plus discordante du monde.

Les comptoirs sont entourés, assiégés, pris d'assaut.

Et un bruit ! un bruit bizarre, le bruit de vingt-cinq mille papiers qu'on plie, qu'on déplie, qu'on replie en même temps ! Parfois, il atteint l'intensité d'une scierie à vapeur.

Ce que j'admire, c'est la belle impassibilité des commis ! Dans ce tohu-bohu, ils conservent un calme imperturbable ! Ils déploient les ballots, étalent les pièces, font craquer la soie sous le pouce, dignes, nobles, l'œil à tout, l'oreille aussi.

— Un côté curieux, c'est l'étranger.

L'étranger n'a point le goût parisien, en général. Par exemple, les Anglaises, graves, très belles ou très laides, jettent leur dévolu sur des étoffes aux couleurs crues et voyantes. Les rouges, les verts, les jaunes, voilà ce qu'elles admirent. Les Américaines ont plus de goût. Elles aiment les détails, les pompons, les galons, les étoffes Pompadour. Les Espagnoles s'habillent en satin noir, avec le plus possible de fanfreluches sur la tête. Les Allemandes du Nord ont un goût exécrable, pour la plupart. Déjà massives, elles choisissent les teintes les plus lourdes, les plus disparates. Les Viennoises, c'est différent ; elles ont quasi l'instinct parisien. Quant aux Russes, ce sont assurément les femmes qui ont le mieux le don de la haute distinction. Chez les Françaises, c'est de l'élégance raffinée.

Cependant, je marche encore, je marche toujours.

Enfin j'arrive, au premier étage, dans une pièce moins encombrée que les autres. On n'y vend rien, d'ailleurs. Au centre, il y a une vaste table couverte d'un tapis vert et encombrée de journaux, de revues, de « tout ce qu'il faut pour écrire ». Autour de la table, des chaises commodes, ou l'on peut s'asseoir à l'aise. C'est le salon de lecture.

Je prends un siège qui est libre et je parcours un journal.

J'ai en face de moi une personne qui

dissimule son visage sous un voile épais. L'ensemble toutefois indique qu'elle est jeune, jolie, et qu'elle appartient à un monde distingué. Elle paraît absorbée dans la lecture du *Journal des Débats*, qu'elle tient à l'envers, mais ses petites mains s'agitent fiévreusement, ses pieds fins battent le parquet avec impatience.

Un jeune homme blond arrive tout à coup. Il jette un regard circulaire dans le salon et, voyant sans doute qu'il n'y a rien à craindre, il s'approche vivement de la personne voilée.

— Enfin vous voici ! dit-elle à voix basse.

— Je n'ai pu venir plus tôt. Mais nous avons encore une heure.

— Une heure seulement !

— Songez-y, vous avez le landau, et il peut venir vous chercher !

— Ah ! mon Dieu ! quand donc aura-t-il sa goutte ?

C'est un rendez-vous ! Il n'y a pas que du commerce dans les expositions de nouveautés d'hiver ! L'amour est une nouveauté de toutes les saisons. »

Etoiles filantes.

On se livre actuellement à diverses observations astronomiques au sujet des étoiles filantes dont l'apparition en très grand nombre nous est signalée pour le 14 courant.

A cette occasion, quelques renseignements, puisés aux meilleures sources, sur ces curieux météores, intéresseront sans doute nos lecteurs.

Les pierres météoriques ou *aérolithes*, qui tombent du ciel sur la surface de la terre ; les globes de feu ou *bolides*, qui paraissent et disparaissent tout à coup et présentent souvent un diamètre considérable ; enfin les *étoiles filantes*, qui sillonnent en si grand nombre toutes les parties du ciel en y traçant un trait de feu, tous ces météores sont regardés aujourd'hui comme de petits corps qui se meuvent dans des orbites paraboliques ou dans de vastes anneaux elliptiques autour du soleil.

Toutes les nuits où le ciel est découvert on observe des étoiles filantes, et il est probable qu'on en apercevrait aussi pendant le jour si la lumière du soleil

ne nous empêchait de les voir. Ces petits satellites sont ceux qui ne tombent pas immédiatement, retenus plus longtemps dans l'espace, et qui continuent à circuler autour de la terre jusqu'à ce qu'une cause quelconque en détermine la chute. Ce sont les étoiles filantes dites *sporadiques*.

On admet donc généralement que les étoiles filantes sont, comme nous venons de le dire, de petits corps qui, attirés par le soleil, circulent autour de cet astre à la manière des planètes. Ces corps traversent de temps en temps notre atmosphère, et là, par la pression de l'air, s'enflamment et ordinairement se consumment entièrement avant d'avoir le temps de tomber sur la terre. Il serait difficile de se rendre compte de leur inflammation et de leur extinction subite, qu'en supposant que c'est la résistance qu'ils rencontrent dans l'air qui les chauffe au point de les rendre incandescents.

Tant que ces corps n'ont pas touché le sol, ils gardent le nom d'*étoiles filantes*; quand ils viennent à tomber, ils sont éteints ou enflammés. Eteints, ils s'appellent *aérolithes*; enflammés, ils reçoivent le nom de *bolides*.

Mais le nombre de ces apparitions ou chutes de ces météores éprouve chaque année des recrudescences qui se reproduisent vers les mêmes dates: le 10 août et le 14 novembre. Ce maximum varie lui-même tous les ans, et l'on a lieu de croire que sa plus grande intensité revient tous les 33 ou 34 ans.

Les étoiles filantes des essaims d'août, qui s'élancent d'un coin du ciel situé dans la constellation de *Persée*, sont désignées sous le nom de *Perseïdes*, et celles de novembre, qui partent de la constellation du Lion, s'appellent *Léonides*.

Voici comment M. Faye explique le phénomène:

« Supposons qu'il existe dans les espaces planétaires une sorte d'anneau large et épais, formé d'un nombre infini de petits corps circulant tous ensemble autour du soleil, et imaginons que cet anneau coupe le plan de l'écliptique (orbite de la terre, décrite en un an autour du soleil) à peu de distance d'une région où la terre doit passer. Lorsque la terre parvient dans le voisinage de cette région, elle attire à elle une grande quantité de ces petits corps ou astéroïdes. Ceux-ci deviennent satellites de la terre, et ils se mettent à tourner autour d'elle; mais un grand nombre d'entr'eux continuent à suivre l'impulsion qu'ils ont reçue, se rapprochent de la terre qui les attire, entrent dans son atmosphère, s'y enflamment et forment la pluie d'étoiles filantes qui revient périodiquement le 10 août, époque à laquelle la terre passe dans le voisinage de l'essaim des *Perseïdes*, et le 14 novembre, époque

à laquelle elle passe dans le voisinage de celui des *Léonides*. »

L'apparition du mois d'août dure plusieurs jours, nous dit M. Flammarion, et elle a son maximum le 10; celle de novembre n'a lieu que dans la matinée du 14. Dans cette dernière, les météores ont été quelquefois si nombreux qu'on les a comparés à des pluies de feu. La différence de durée entre ces deux apparitions vient de ce que l'essaim d'astéroïdes du mois de novembre ayant une faible épaisseur, la terre ne met que quelques heures à le traverser.

Si le météore n'atteint que les régions supérieures de notre atmosphère, régions où l'air est raréfié, sa chaleur et son éclat seront moindres; tandis que son éclat et sa chaleur augmentent lorsqu'il traverse les couches inférieures. Une étoile filante, tout en s'illuminant dès qu'elle touche notre atmosphère, doit donc devenir d'autant plus brillante qu'elle y pénètre plus profondément.

Chez les anciens et chez nos pères du moyen-âge, l'apparition d'une étoile présageait pour le cours de l'année la mort d'un haut personnage. Le présage était d'ailleurs fondé, car il n'est pas d'année qui ne voie filer un certain nombre d'étoiles et un certain nombre de hauts personnages. Le fait a donné lieu à une des plus charmantes inspirations de Béranger.

— Berger, tu dis que notre étoile
Règle nos jours et brille aux cieux:
— Oui, mon enfant; mais, dans son voile,
La nuit la dérobe à nos yeux.
— Berger, sur cet azur tranquille,
De lire, on te croit le secret:
Quelle est cette étoile qui file,
Qui file, file et disparaît?
— Mon enfant, un mortel expire;
Son étoile tombe à l'instant.
Entre amis que la joie inspire,
Celui-ci buvait en chantant.
Heureux, il s'endort immobile
Auprès du vin qu'il célébrait...
— Encore une étoile qui file,
Qui file, file et disparaît.

Fête de la République helvétique.

Quelques renseignements historiques sur la révolution helvétique de 1798 sont ici nécessaires pour l'intelligence du curieux document qu'on va lire.

Cette révolution fut en quelque sorte provoquée par le Directoire français, qui ne cherchait qu'une occasion de s'emparer des trésors de quelques cantons et d'accroître les ressources militaires de la France au moyen des arsenaux et des milices suisses. Il eut pour prétexte la demande d'intervention faite par quelques hommes bannis pour leur participation à des mouvements révolutionnaires, ainsi que les démarches actives de Frédéric-César de La Harpe.

Du reste, la révolution française avait trouvé de l'écho dans notre pays, où l'on vit en divers endroits des péti-

tionnements ou des réunions bruyantes demander la restitution d'anciens droits enlevés aux sujets.

L'intervention française ne se fit pas attendre longtemps; déjà en janvier 1798, Fribourg et Vaud obtenaient leur émancipation, et en mars, Berne succombait après une héroïque résistance.

Enfin, une Constitution, faite à Paris, et instituant une *République une et indivisible*, était proclamée le 12 avril suivant et imposée à tous les cantons.

Les Waldstættin, le Valais et les Grisons s'y refusèrent, défendirent vaillamment leur indépendance, obtinrent des succès, puis des revers qui les forcèrent à la soumission.

Le régime unitaire, qui bouleversait toutes les habitudes, dura cinq ans. L'avidité des agents de la République française, leurs rapines, celles de ses armées, la crainte d'innovations contraires à la religion, produisirent un mécontentement général, qui se traduisit en insurrections réprimées avec une horrible barbarie. Ce furent là, sans contredit, les plus malheureuses années que la Suisse ait connues.

En 1802, l'armée française ayant évacué la Suisse, un soulèvement général chassa le gouvernement helvétique. Alors intervint Napoléon, premier consul, qui, en 1803, donna à la Suisse l'*Acte de Médiation*, rétablissant le fédéralisme.

La *Constitution helvétique* confiait le pouvoir législatif à deux conseils, le *Sénat* et le *Grand Conseil*. Le Sénat, de quatre membres par canton, acceptait ou rejetait les décisions du Grand Conseil. Celui-ci comptait huit membres par canton. Le pouvoir exécutif était exercé par le *Directoire exécutif*, composé de cinq membres. Cette autorité proposait seule les lois, que les deux autres conseils acceptaient ou rejetaient. Les différentes branches de l'administration constituaient des *ministères*. Un tribunal suprême exerçait l'autorité judiciaire supérieure.

Dans les cantons, le *Préfet national*, qui représentait le pouvoir exécutif, avait des pouvoirs très étendus. Il nommait les greffiers, l'accusateur public et les sous-préfets des districts. Il surveillait les autorités auxquelles il transmettait les ordres du Directoire. Il avait le droit d'assister aux assemblées des tribunaux et de la *Chambre administrative* du canton. Cette Chambre était chargée de l'exécution des lois.

Sous une telle organisation, on le voit, les cantons n'étaient plus que des *préfectures* ou de simples circonscriptions administratives.

C'était pour célébrer le premier anniversaire d'un tel régime que l'appel suivant était publié et affiché dans tous les cantons, en mars 1799.